



PROJET FAMILLE
2021 - 2023

I. INTRODUCTION	3
II. LES PROBLEMATIQUES FAMILIALES REPEREES.....	3
A. LE DIAGNOSTIC.....	3
B. LES ENJEUX QUI EN DECOULENT.....	11
1. DES PROBLEMATIQUES CONNUES	11
2. DANS UN CONTEXTE PARTICULIER.....	11
III. L'AXE FAMILLE ET SES OBJECTIFS	12
A. PREMIER OBJECTIF : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES FAMILLES DANS LES ENJEUX DE SCOLARITE.....	14
1. EN PROPOSANT DES TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ADAPTES AUX ENFANTS ET AUX PARENTS	14
2. EN VENANT EN SOUTIEN SUR LE VOLET NUMERIQUE.....	14
B. DEUXIEME OBJECTIF : RENFORCER LES LIENS INTRA ET INTER FAMILIAUX.....	17
1. EN FAVORISANT LA PARTICIPATION DES PARENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	17
2. EN DEVELOPPANT DES ESPACES FAVORISANT LES RELATIONS PARENTS / ENFANTS	18
C. TROISIEME OBJECTIF : ADAPTER NOS ACTIONS A LA PRECARITE CROISSANTE DES FAMILLES DU TERRITOIRE	18
1. EN MAINTENANT UNE PROXIMITE IMPORTANTE AVEC LE TERRITOIRE DE SANTY.	18
2. EN VEILLANT A RENDRE ACCESSIBLE L'ENSEMBLE DES ACTIONS FAMILLES.....	20
IV. LES MOYENS NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE DU PROJET FAMILLE	21
A. LES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU PROJET FAMILLE	21
B. LE PARTENARIAT	21
V. L'EVALUATION DU PROJET FAMILLE	22

I. INTRODUCTION

Le projet famille s'inscrit dans la continuité de notre projet social. Les différents enjeux repérés confortent les axes choisis pour accompagner les familles du territoire.

Répondant à la circulaire CNAF 2012, il s'agit de notre 2^{ème} projet famille travaillé avec les professionnels, les habitants et les partenaires.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale ainsi qu'aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

II. LES PROBLEMATIQUES FAMILIALES REPEREES

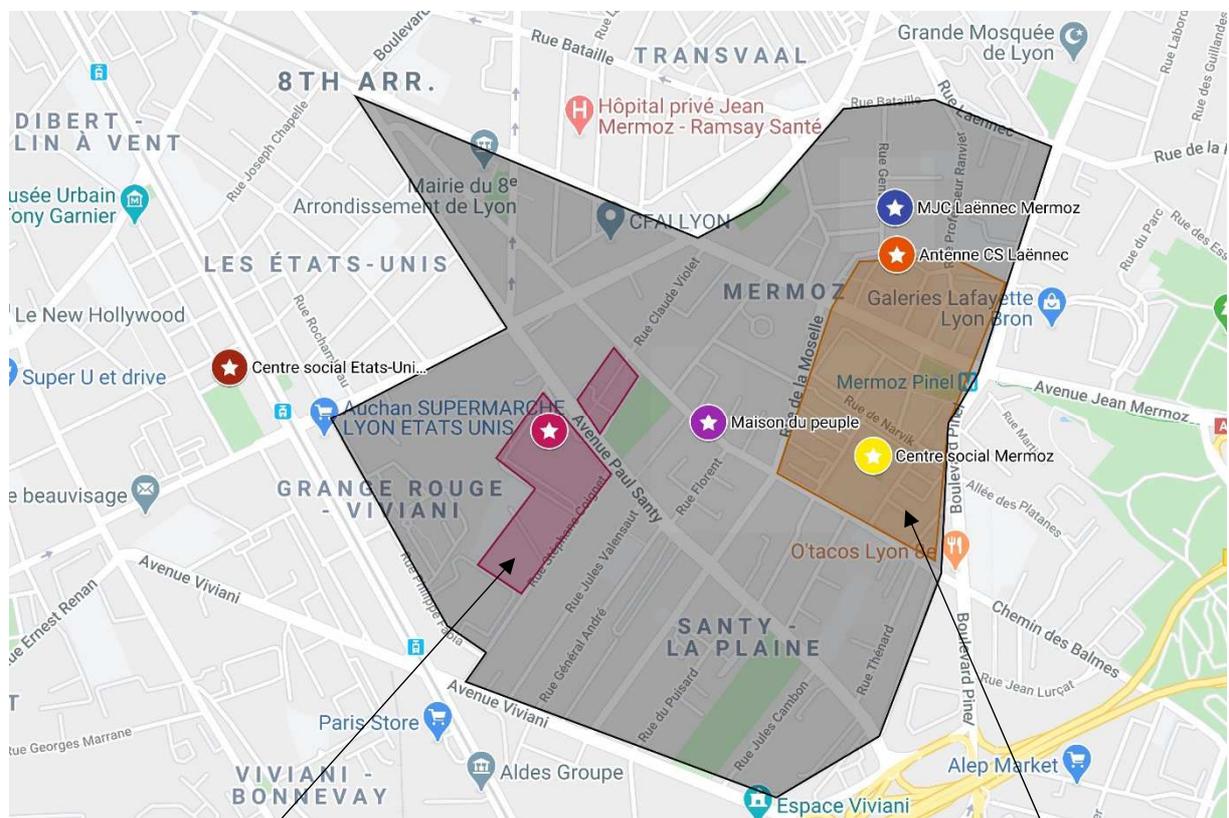
A. LE DIAGNOSTIC

Comme nous l'avons vu dans le projet social, le nouvel équipement est situé au 147 Avenue Général Frère dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon hors de l'ancien territoire d'intervention du Centre social Langlet Santy. La proximité avec le Centre social Mermoz et le chevauchement de nos zones de compétences nous a demandé un travail de redéfinition de notre territoire.

Le choix, porté par l'association, a été de maintenir un territoire d'intervention élargi avec des zones prioritaires pour chacun des centres sociaux afin de garantir à la fois :

- Une proximité avec les territoires les plus fragiles de nos territoires
- Une mixité possible sur les 2 centres sociaux
- Une rencontre possible des différents publics au travers de l'action menée par les deux centres sociaux.

Le secteur d'intervention des centres sociaux Mermoz et Santy



**Zone Prioritaire du nouveau
centre social**

**Zone Prioritaire du
centre social Mermoz**

Le maintien d'une annexe sur le territoire de Santy nous permet également la prise en compte particulière de ce territoire prioritaire.

Population par tranche d'âges fines

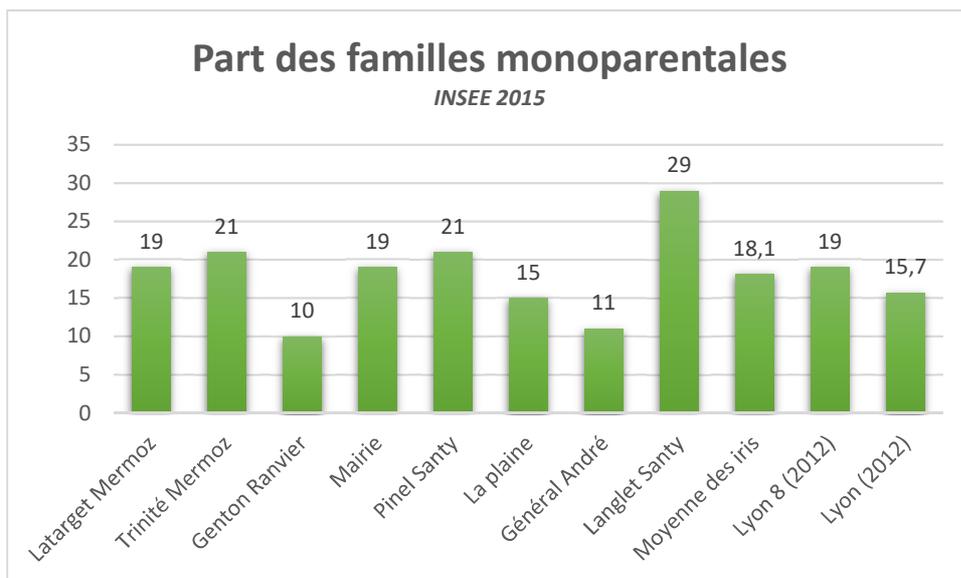
Répartition par âge - INSEE 2015

	Population totale	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus
Latarget Mermoz	1532	70 (5%)	70 (5%)	103 (7%)	146 (10%)	200 (13%)	764 (50%)	180 (12%)
Trinité Mermoz	1337	114 (9%)	73 (5%)	71 (5%)	96 (7%)	129 (10%)	621 (46%)	234 (18%)
Genton Ranvier	2614	49 (2%)	82 (3%)	102 (4%)	157 (6%)	766 (29%)	1033 (40%)	426 (16%)
Mairie	4278	196 (5%)	198 (5%)	259 (6%)	375 (9%)	680 (16%)	2034 (48%)	536 (13%)
Pinel Santy	1882	73 (4%)	36 (2%)	127 (7%)	152 (8%)	228 (12%)	904 (48%)	361 (19%)
La plaine	1788	56 (3%)	66 (4%)	99 (6%)	133 (7%)	152 (9%)	828 (46%)	454 (25%)
Général André	2711	101 (4%)	91 (3%)	162 (6%)	100 (4%)	270 (10%)	1306 (48%)	682 (25%)
Langlet Santy	2442	169 (7%)	168 (7%)	197 (8%)	214 (9%)	234 (10%)	1050 (43%)	409 (17%)
Moyenne des iris	17052,0	828 (5%)	784 (4,3%)	1120 (6,1%)	1373 (7,5%)	2659 (13,6%)	8540 (46,1%)	3282 (18,1%)

Les jeunes enfants (entre 0 et 5 ans) sont particulièrement nombreux sur l'iris Langlet Santy (337) et Mairie (394).

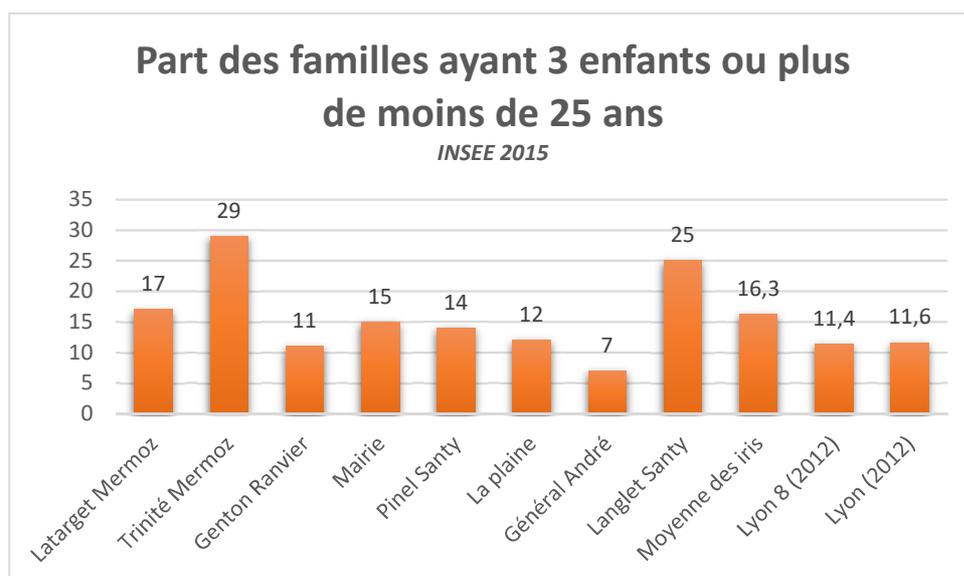
Les jeunes (11-17 ans) sont nombreux sur les iris Mairie (375) et Langlet Santy (214).

Part des familles monoparentales



La part des familles monoparentales est particulièrement importante sur l'iris Langlet Santy. Cela correspond à 136 familles recensées. 139 familles monoparentales sont repérées sur l'iris Mairie. 110 sur l'iris Pinel-Santy.

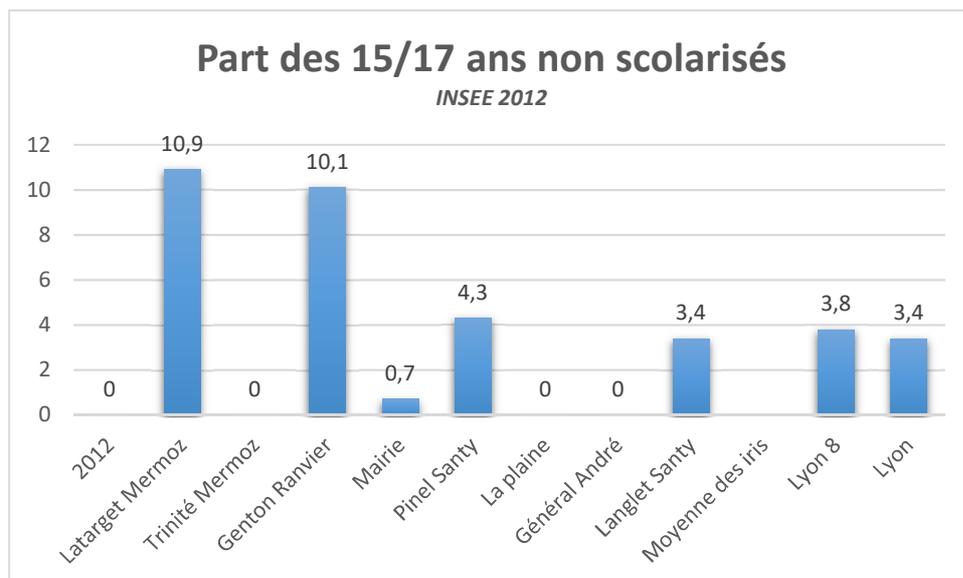
Part des familles nombreuses



La part des familles nombreuses est élevée sur les iris Trinité-Mermoz et Langlet-Santy. Elle correspond respectivement à 72 et 135 familles. Elle est largement supérieure à celle constatée sur Lyon et sur Lyon 8.

Le nombre important d'enfants et de jeunes sur le territoire de Santy s'explique notamment par les catégories de logements sociaux proposés par Grand Lyon Habitat. Il y a en effet un nombre important de T5 et T6 proposés ce qui explique la venue de familles nombreuses.

Part des 15-17 ans non scolarisés



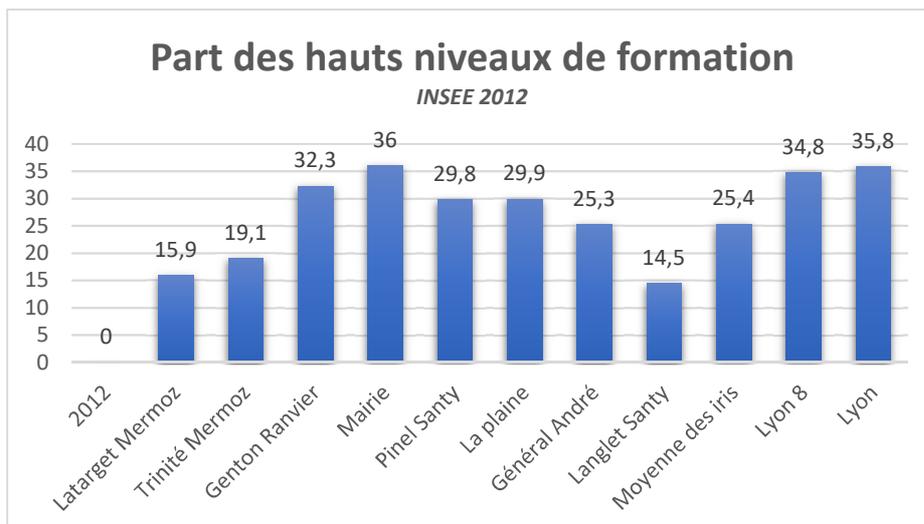
En 2012, la part des enfants non scolarisés était supérieure à Lyon pour les iris Latarget-Mermoz, Genton-Ranvier et Langlet-Santy.

Part des non-diplômés



La part des personnes non diplômées est élevée sur les iris Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet-Santy.

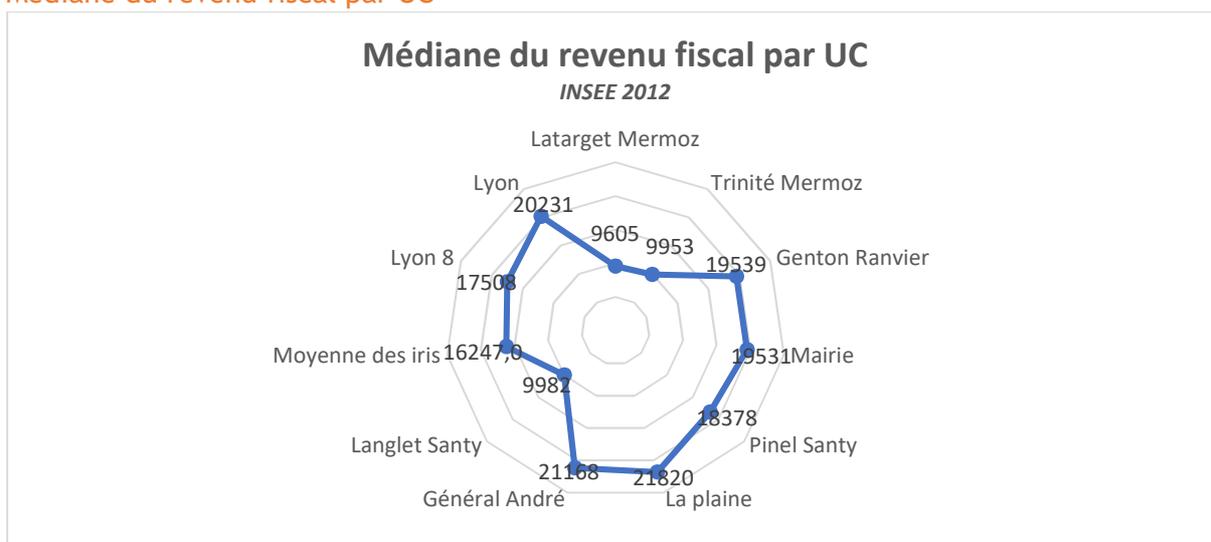
Part des hauts niveaux de formation



Les personnes ayant de hauts niveaux de formation se situent principalement dans les iris Mairie et Genton Ranvier. Tous les autres iris ont des parts inférieures à celles de Lyon et de Lyon 8.

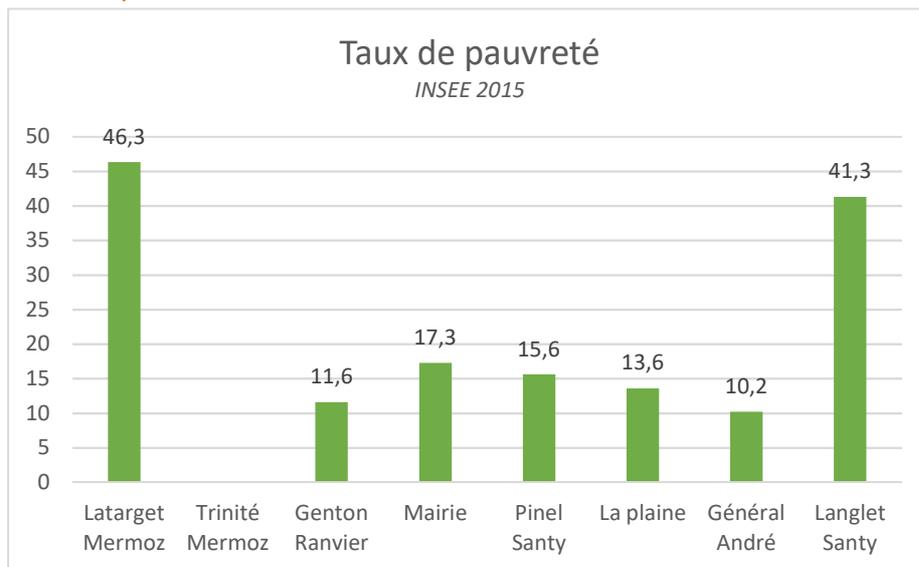
Revenus des ménages

Médiane du revenu fiscal par UC



Le graphique ci-dessus permet de visualiser les disparités des RUC par zones : Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet-Santy sont les zones dont la population est la plus fragile économiquement.

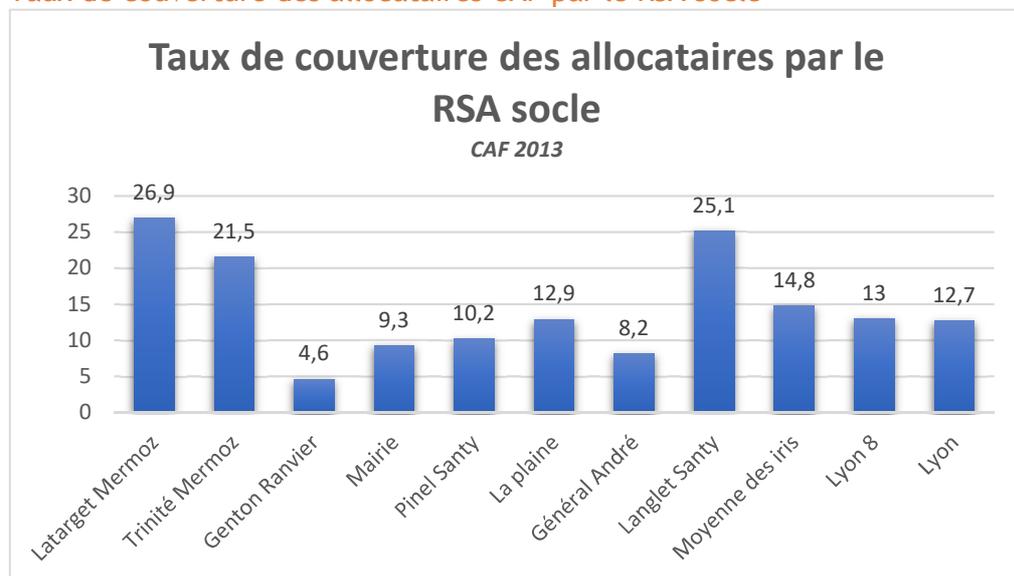
Taux de pauvreté au seuil de 60%



Le taux de pauvreté est très élevé sur les iris Latarget-Mermoz et Langlet-Santy.

Prestations sociales

Taux de couverture des allocataires CAF par le RSA socle



Le taux de bénéficiaires du RSA socle est élevé sur les iris Latarget-Mermoz, Langlet-Santy et Trinité-Mermoz.

Un nombre important d'enfants et de jeunes
Un nombre important de familles monoparentales
Des situations de précarités importantes
Une scolarité fragile

B. LES ENJEUX QUI EN DECOULENT

1. DES PROBLEMATIQUES CONNUES

La typologie des familles (familles nombreuses, surreprésentation des familles monoparentales) et les situations précaires vécues par celles-ci (taux de chômage, revenus faibles des ménages, dépendance aux prestations sociales) démontrent des besoins importants en termes d'accompagnement sur le territoire.

Nous notons également un fort besoin en mode de garde régulier ou occasionnel (lié à la reprise d'une formation). Les besoins de garde ne sont pas toujours réguliers : emplois précaires, horaires décalés... et la contractualisation avec une crèche ou une assistante maternelle pas toujours évidente.

A cela s'ajoute une difficulté à anticiper les inscriptions sur l'accueil de loisirs notamment.

On note, par les retours des parents et des partenaires, un besoin de partager et de se rencontrer entre parents ou avec les enfants. Les jeunes parents peuvent vite se sentir isolés et manquent de connaissance sur les ressources disponibles sur leur quartier.

Différentes difficultés éducatives sont constatées par les professionnels et/ou par les parents eux-mêmes : autorité, sommeil et rythme de l'enfant, langage.

La scolarité reste une préoccupation pour tous et la peur de l'échec ou du décrochage scolaire engendre une pression importante sur les enfants et les parents.

2. DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Ces problématiques déjà identifiées dans le précédent projet doivent être associées à un contexte particulier :

Les familles font aujourd'hui face à de **nombreux changements sur le territoire** : le renouvellement urbain et la destruction d'une barre d'immeubles va modifier sensiblement le paysage et provoquer le départ de familles souvent installées depuis longtemps sur le quartier. Le départ du centre social et son éloignement du quartier entraînent à la fois l'inquiétude des familles mais également des professionnels du centre social.

Le nouveau centre social vient quant à lui s'implanter dans un nouveau quartier et se rapproche du centre social Mermoz ce qui peut également être sujet d'inquiétudes pour les habitants des différents quartiers. L'offre proposée par le nouvel équipement va également se développer avec notamment une offre plus importante pour la petite enfance.

La situation sanitaire et les différents confinements ont accentué ces situations de précarité vécues par les familles, un repli sur elles-mêmes et des difficultés importantes

dans le suivi de la scolarité des enfants (manque de connaissance numérique et de matériel informatique, difficultés à suivre les devoirs à la maison...)

La **mise en place d'une cité éducative** sur notre territoire élargi apporte également de nouveaux moyens pour développer les projets autour de l'Ecole et une arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire : un besoin important de coordination et de lisibilité des actions est donc nécessaire pour accompagner aux mieux les familles.

III. L'AXE FAMILLE ET SES OBJECTIFS



A. PREMIER OBJECTIF : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES FAMILLES DANS LES ENJEUX DE SCOLARITE

1. EN PROPOSANT DES TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ADAPTES AUX ENFANTS ET AUX PARENTS

L'accompagnement à la scolarité

Les nouveaux locaux permettent de développer plus fortement cette action très demandée des familles afin de proposer 2 groupes à destination des enfants de l'école primaire et 2 groupes à destination des collégiens. Le rôle de la référente famille et de la référente parentalité est essentiel pour adapter le dispositif à la fois aux besoins des enfants et à celui des parents.

Le projet lycéen (en lien avec le centre social Mermoz)

Dans le cadre de la cité éducative un nouveau projet a permis de répondre à un besoin important exprimé par des lycéens en difficulté scolaire ou en recherche de réorientation. Le projet développé au centre social Mermoz, propose à la fois des temps au lycéen mais également à ses parents. Le projet sera proposé aux lycéens repérés sur le territoire de Santy. La mission locale est un partenaire privilégié dans la mise en œuvre de ce projet.

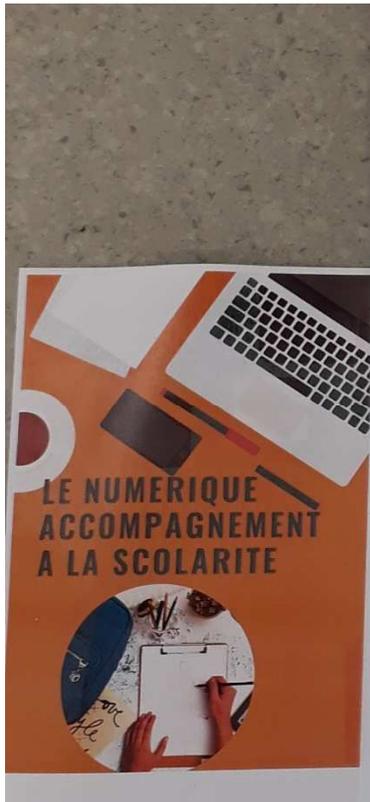
2. EN VENANT EN SOUTIEN SUR LE VOLET NUMERIQUE

Le volet numérique, présenté dans le projet social, permet également de répondre à plusieurs besoins exprimés par les familles. Afin de développer ce projet et répondre aux préoccupations des familles, un questionnaire et des temps spécifiques sur cette thématique ont été proposés par la référente famille aux parents.

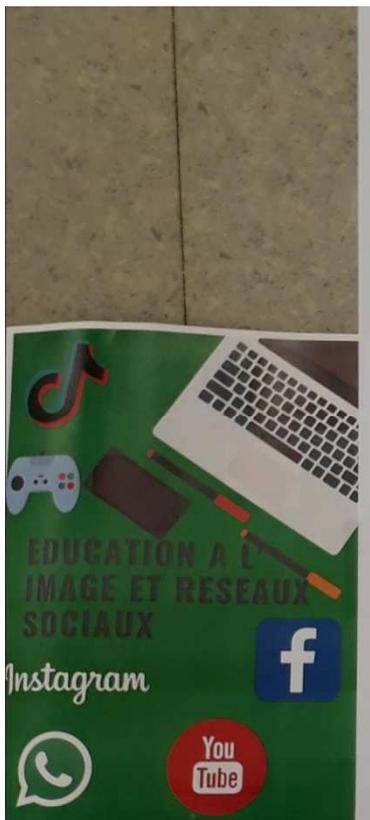
Les échanges ont permis d'alimenter l'axe numérique et de fixer les objectifs de notre projet social et projet famille.

Quelques extraits des échanges :

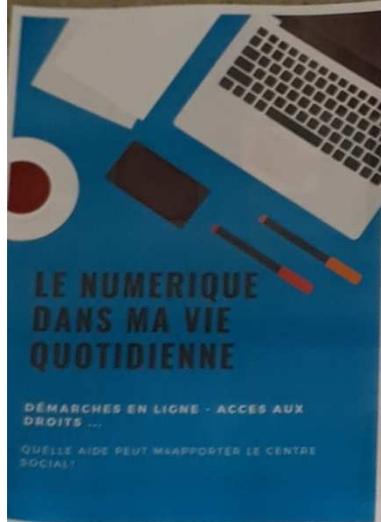
- « Le numérique ça nous a tués, On a l'impression qu'on n'est plus unis. Les enfants sont dans la chambre. »
- « Pour que les enfants arrêtent, je débranche la box, la télé en disant que ça ne marche pas »
- « A 2 ans, on dirait des grands avec le téléphone ».
- « On a aussi du mal à leur interdire, ils ont pris des habitudes, alors que c'est nous les parents ». « Les enfants font pareil que les parents. » « Pourquoi papa il a droit et pas moi ? » « On essaye de pas toucher le téléphone mais des fois on se rend pas compte ».
- « Chez moi le téléphone c'est pas avant la 4ème, mais je me bats toute la journée ».
- « Chez moi, on pose le téléphone, on le prend pas sur soi. ».
- « Le Youtube spécial enfant, des fois il y a des choses pas bien ».



- Utiliser Pronotes (pour les parents de collégiens et les parents d'enfants de CM2)
- ↳ Comment faire le suivi des devoirs sur Pronotes, prendre RDV avec un professeur
- Utiliser des logiciels comme powerpoint pour pouvoir accompagner son enfant
- Prendre RDV avec la directrice, l'assistante sociale
- Demander des bourses
- Trouver des stages/orientation (vœux)



- Comprendre les risques liés à la publication d'images
- Mensonges, fake news → trouver la vraie information.
- Utiliser whatsapp et créer un compte
- Comment signaler des vidéos Youtube
- Mettre en place le contrôle parental
- Informations sur les applications (Tiktok...) et les dangers de certains usages.
- Mieux utiliser Facebook, supprimer un compte
- Comment contrôler l'utilisation des réseaux sociaux par nos enfants
- A partir de quel âge peut-on les laisser faire?
- Comment savoir si un jeu vidéo, une vidéo est adaptée pour mon enfant en fonction de son âge (compréhension des logos, pictogrammes)



Fonctionnement
 - Utilisation de l'ordinateur: souris, clavier, comment allumer...

- Comment créer une adresse e-mail
- Comment scanner un document, imprimer, renvoyer un document
- Comment connaître les formats informatiques (PDF, jpeg)

Attention équipement adapté nécessaire

- Comment payer ses factures
- Comment chercher une adresse/un itinéraire TCL
- Comment chercher une information sur un moteur de recherche / par mots clés
- Comment passer de l'utilisation du téléphone à l'ordinateur
- Comment mettre une pièce jointe
- Comment acheter un billet d'avion
- Comment chercher un travail
- Créer un compte, un mot de passe
- Apprendre à utiliser France Connect
- Faire des achats sur internet

- Comment arrêter un abonnement
- Comment faire une signature numérique
- Aider à s'équiper
- Ecrire en français sur ordinateur: logiciels de traduction
- Comment utiliser le site de la CAF, de la sécu, du pôle emploi
- Comment demander un duplicata?

Scolarité et parentalité

Projet Accompagnement à la scolarité

Intégration dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité de modules sur l'utilisation de l'outil informatique

Temps spécifiques sur les thématiques autour du numérique à destination des parents

Parents et suivi de la scolarité

Temps de découverte et formatifs sur les outils de suivi et d'orientation (Pronote, demande de bourse, orientation scolaire)

Lien avec le dispositif "l'école ouverte aux parents": français, scolarité et numérique

Education à l'image et réseaux sociaux

Formation et sensibilisation de l'équipe de professionnels

Education à l'image

Formation Promeneurs du Net

Ateliers à destination des enfants et des jeunes

Sensibilisation

Création

Ateliers de sensibilisation pour le public adultes/parents

Dispositif Promeneurs du Net

B. DEUXIEME OBJECTIF : RENFORCER LES LIENS INTRA ET INTER FAMILIAUX

1. EN FAVORISANT LA PARTICIPATION DES PARENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Il est important de partir des besoins et des envies des parents pour le développement de nos projets. Pour cela, plusieurs espaces sont proposés aux parents afin de favoriser les échanges avec les professionnels ou entre pairs.

Un café parents est organisé les jeudis après-midi et les thématiques abordées sont choisies ensemble :

- Parents d'ados
- Accompagnement à l'écriture d'un livre
- Accompagnement avec l'association *Ma famille communique* pour une formation
- Temps spécifiques sur le numérique

Une commission parents se réunit au centre social Mermoz pour définir la programmation du secteur familles. La mise en place d'une commission spécifique au centre social Gisèle Halimi ou l'ouverture de la commission Mermoz aux parents de Gisèle Halimi est un objectif. Cette commission qui favorise l'appui des adhérents dans la constitution des orientations et des programmes du secteur, peut être aussi un premier pas pour les parents à s'intéresser autrement à la structure et parfois, par la suite, rejoindre le conseil d'administration.

Lors de la construction du projet de préfiguration, une demande des parents a également émergé sur des temps de loisirs entre parents : soirées, activités sportives, sorties culturelles. Le manque de ressources pour la garde des enfants ne permet pas toujours la mise en place de ces temps ressources pour les parents. Répondre à cette demande et trouver les moyens nécessaires pour favoriser la garde des enfants est également une priorité du centre social et du projet famille.

« Les parents manquent de réseaux pour faire garder leurs enfants et prendre du temps pour eux »

« La question de la parentalité sous l'angle suivant lequel être un bon parent, c'est aussi avoir du temps pour soi »¹.

2. EN DEVELOPPANT DES ESPACES FAVORISANT LES RELATIONS PARENTS / ENFANTS

L'espace jeux, les soirées jeux, les sorties familiales, les temps culturels sont autant de supports qui favorisent la relation parents/enfants, la rencontre entre parents et également pour les plus petits des premiers temps de socialisation.

Ces temps sont fortement demandés par les parents et sont souvent des portes d'entrée pour les familles dans la structure afin d'intégrer d'autres activités : ALSH, activités adultes, projets autour du développement durable ou groupes de parents.

C. TROISIEME OBJECTIF : ADAPTER NOS ACTIONS A LA PRECARITE CROISSANTE DES FAMILLES DU TERRITOIRE

1. EN MAINTENANT UNE PROXIMITE IMPORTANTE AVEC LE TERRITOIRE DE SANTY

Inscriptions prioritaires

Les accueils de loisirs et les sorties familiales notamment sont des secteurs où la demande sur le territoire est forte et les places limitées, ce qui peut engendrer des tensions lors des inscriptions. Le manque d'anticipation des familles (en particulier celles qui résident la zone Langlet Santy) peut entraîner l'exclusion de certaines familles du territoire prioritaire liée au départ du centre social. Pour pallier à cet effet, une priorité d'inscription sur une période d'une semaine a été mise en place. Ce système se veut temporaire, afin d'accompagner le changement. Une analyse plus poussée des familles adhérentes avant et après le déménagement sera effectuée pour évaluer les mesures prises par le centre social afin d'anticiper son départ.

¹ Extrait du diagnostic de Charly Deruy, 2019

« Peut-on mettre en place un système de réservations de places pour les familles de la résidence Maurice Langlet qui anticipent peu et risquent de ne pas avoir de place ? »²

Communication de proximité

La question de la communication est essentielle pour maintenir le lien avec les familles et se faire connaître de l'ensemble du territoire.

« La question du manque de visibilité des actions auprès des habitants, des enfants et des jeunes est envisageable. [...] Cette méconnaissance des actions et du fonctionnement entraîne un frein pour l'inscription »³

La communication par le biais d'affichage ou par le site Internet/Facebook sont des moyens qui ne touchent pas l'ensemble de notre public. Il est essentiel de maintenir les temps de communication de proximité et d'accompagner celle-ci. S'appuyer sur des parents qui relaient l'information est également un moyen facilitant la communication orale.

- Diffusion de tracts sur les parcs ou à la sortie des écoles
- Présentation des projets au Lieu d'Accueil Parents de l'école Giono par la référente famille une fois par mois
- Relais par les habitants ou par les partenaires (ATD, ALTM, Balladou, Ecoles...)

Actions familles hors les murs ou/et à l'espace 108

Comme développé dans le projet social, avec l'éloignement du centre social de son implantation actuelle, la question de nos interventions « hors les murs » est à repenser, à consolider, à renforcer.

« Cette question d'annexe revient régulièrement dans la parole des habitants de ce territoire et plus particulièrement dans les groupes constitués par le centre social (groupe Santy notamment). Le besoin d'avoir une annexe sur le territoire est une question centrale depuis le début du projet car elle permettra aux habitants de Santy de moins se sentir abandonnés et d'avoir une proposition de service en pied d'immeuble.

Mais ce qui est intéressant dans l'analyse des habitants, c'est que le besoin d'avoir une annexe sur le territoire n'est pas uniquement lié aux besoins de services. Ce qui est souhaité par les habitants est d'avoir une présence professionnelle sur le territoire qui animera la vie du quartier. »⁴

Les actions à destination des familles sont donc pensées autant sur le centre social Gisèle Halimi que sur l'Espace 108 ou sur différents espaces extérieurs lors des beaux jours (jardin PréSanty, parc Nelson Mandela, Passage Comtois...)

² Demande d'habitants, débat d'enjeux du projet de préfiguration - Janvier 2020

³ Extrait du diagnostic de Charly Deruy, 2019

⁴ Extrait du diagnostic de Charly Deruy, 2019

2. EN VEILLANT A RENDRE ACCESSIBLE L'ENSEMBLE DES ACTIONS FAMILLES

Accès à une alimentation de qualité

Les projets autour de l'alimentation sont nombreux et correspondent aux envies exprimées par les parents : ateliers cuisine à destination des parents, ou ateliers partagés parents/enfants. La volonté est de parler alimentation et sensibiliser les parents sur les enjeux de santé. L'accès à une alimentation de qualité est néanmoins difficile pour les familles (coût, offre éloignée, manque d'informations...)

L'alimentation de qualité et bio pour tous a été un point fort voulu par l'association. Aussi, nous avons pris attache avec l'association VRAC dont le projet est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages).

Nous avons mobilisé des habitants afin de construire un groupement d'achat qui devrait ouvrir très prochainement à l'espace 108.

Un travail avec les bailleurs sociaux et les partenaires du territoire doit s'engager pour permettre de rendre accessible les produits du groupement d'achats aux familles les plus précaires.

Pour aller plus loin, l'association s'engage avec VRAC et Récup et Gamelles sur la construction d'une maison de l'alimentation sur le territoire de Santy.

Places de gardes réservées aux publics en insertion

Le développement, grâce au nouvel équipement, de l'axe petite enfance (*cf projet social, axe 2 Impulser de nouvelles dynamiques sur le territoire, le développement des actions autour de la petite enfance*) va permettre de répondre à des problématiques familiales que l'on repère depuis longtemps sur le territoire. Cet axe devra répondre aux besoins ponctuels exprimés par les habitants du territoire. Pour cela, un travail de réflexion est engagé avec les partenaire sociaux (MDM et PMI) et les partenaires de l'insertion professionnelle (Maison Lyon Pour l'Emploi, Mission locale, CIDFF) afin de permettre de répondre à ce besoin dans les meilleures conditions.

Politique tarifaire adaptée

Le problème de l'accès à l'offre proposée par le centre social se pose souvent à un niveau financier. Une commission composée d'administrateurs et de professionnels a été mise en place sur ce sujet. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Apporter une cohérence sur les tarifs proposés par l'association des centres sociaux Santy/Mermoz
- Réévaluer le taux d'effort afin de garantir des tarifs adaptés et solidaires. En effet notre politique tarifaire s'appuie sur un paiement des activités en fonction du quotient familial. Nous allons revoir notre grille tarifaire afin d'affiner les participations des usagers au regard d'un taux d'effort demandé aux familles qui puisse être plus égalitaire entre les familles qui ont des bas revenus et celles qui ont des revenus plus confortables.

IV. LES MOYENS NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE DU PROJET FAMILLE

A. LES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU PROJET FAMILLE

La mise en place et le suivi du projet famille, supervisés par la direction, sont animés par la référente famille, assistante sociale de formation.

Elle travaille à la fois en lien avec l'équipe famille du centre social Mermoz, la référente famille et la référente parentalité mais également avec l'ensemble des autres membres de l'équipe.

Les secteurs petite enfance, enfance, jeunesse et développement social sont en effet des acteurs privilégiés de par leurs actions et liens avec les familles. La mise en œuvre du projet famille ne peut se concevoir qu'avec l'appui, l'implication et la participation volontaire de l'ensemble des professionnels du Centre Social issus de ces secteurs. Ce travail implique une réflexion transversale collective qui permet à chacun de pouvoir être acteur et jouer un rôle dans le projet famille. Le rôle des référentes familles et parentalité est d'animer la réflexion collective de l'équipe.

B. LE PARTENARIAT

Le centre social Gisèle Halimi travaille en lien avec différents partenaires pour accompagner et soutenir au mieux les familles.

Le partenariat peut prendre différentes formes : rencontres régulières, groupes de travail sur des thématiques spécifiques, échanges téléphoniques, orientation des familles, élaboration de projets communs et co-animation

Les partenaires principaux:

- Les travailleurs sociaux de la Maison de la Métropole (MDM) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Les éducateurs de la sauvegarde 69
- l'équipe éducative dans le cadre du Projet de Réussite Educative (PRE)
- Les centres sociaux Laënnec et des Etats-Unis et la MJC Laënnec-Mermoz
- les différents services de la Ville de Lyon
- le CCAS
- l'ACEPP à travers notamment le projet du Ballad'ou
- les écoles Giono et Jean Macé et le collège Longchambon
- les bailleurs sociaux : Grand Lyon Habitant et Alliade
- ATD Quart Monde
- Silence On lit
- Association Dulala
- CIDFF

La richesse de ces partenariats permet de renforcer nos actions en direction des familles en travaillant en complémentarité avec les autres professionnels, d'orienter en fonction de besoins et des situations....

V. L'ÉVALUATION DU PROJET FAMILLE

Comme nous l'avons vu pour le projet social, l'évaluation du projet famille prendra 2 formes :

- Un bilan et l'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés dans le projet famille
- L'évaluation de l'impact social (cf projet social)

Ces perspectives 2020-2024 devront être mesurées de façon cohérente et de façon régulière :

- Des temps de bilan et d'enquête auprès des familles
- Des temps entre professionnels du centre social
- Des temps avec les administrateurs
- Des temps avec les partenaires

La méthodologie se veut en effet participative et en lien avec l'évaluation du projet social. Les fiches actions et l'arbre à objectifs du projet familles seront utilisés comme supports à l'évaluation.

Comme pour le projet social, nous mettrons l'accent sur des thématiques particulières liées notamment au développement des activités sur le nouveau centre social :

- Est-ce le développement des actions petite enfance répond aux problématiques de garde repérées sur le territoire ?
- En quoi les actions développées permettent une mixité des publics ? (Répondre à la fois aux demandes sur notre nouveau territoire d'intervention sans oublier notre territoire d'intervention prioritaire ?)
- En quoi les actions numériques à destination des parents permettent de conforter le rôle du parent dans le suivi de la scolarité des enfants ?